



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des transports publics



Luxembourg, le 21.07.2026

AVIS Perturbation 2026/675 du 21.07.2026

RECTIFICATIF du 21.07.2026

Objet: Lignes 201, 211, 212, 221, 222, 223, 243, 244, 250, 261, 291 et 350

En raison de travaux routiers, **la rue de la Gare à Junglinster ainsi que la gare routière à Junglinster** seront barrées à toute circulation

du jeudi 23 juillet 2026, 7h00 au samedi 25 juillet 2026, 8h00.

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux:

Lignes 201, 211, 221, 222 et 250

L'arrêt de Junglinster-Op der Gare sera remplacé par des arrêts provisoires installé sur la route d'Echternach. (voir croquis en annexe)

Remarque pour les lignes 221 et 250:

Prière de se rendre de façon « just-in-time » à l'arrêt provisoire.

Lignes 212, 223 et 291

Les courses d'autobus concernées en provenance de Echternach/Junglinster-P+R/Diekirch circuleront directement via la route de Luxembourg – C.R.121A vers Gonderange – suite itinéraire normal et vice-versa.

- L'arrêt de Junglinster-Op der Gare sera remplacé par des arrêts provisoires installé sur la route d'Echternach. (voir croquis en annexe)
- Seront exceptionnellement desservis les arrêts de Junglinster-Op de Fréinen et Gonderange-Mierchen.
- Ne sera pas desservi l'arrêt de Gonderange-Op der Gare respectivement l'arrêt de Gonderange-Eeschëlerstr.

Instruire personnel intéressé!

4, rue Charles Bernhoeft
L-1240 Luxembourg

service@mobiliteit.lu
transports.public.lu

www.gouvernement.lu
www.luxembourg.lu

Lignes 243 et 244

Les courses d'autobus concernées au départ de Junglinster P+R circuleront directement via la route de Luxembourg – C.R. 121A vers Gonderange – desserte exceptionnel de l'arrêt de Gonderange-op der Gare (respectivement Gonderange-Eeschëlerstr. au retour) – C.R.132/C.R.129 – suite itinéraire normal et vice-versa.

- L'arrêt de Junglinster-Op der Gare sera remplacé par des arrêts provisoires installé sur la route d'Echternach. (voir croquis en annexe)
- Sera exceptionnellement desservi l'arrêt de Gonderange-Op der Gare respectivement l'arrêt de Gonderange-Eeschëlerstr.

Ligne 261

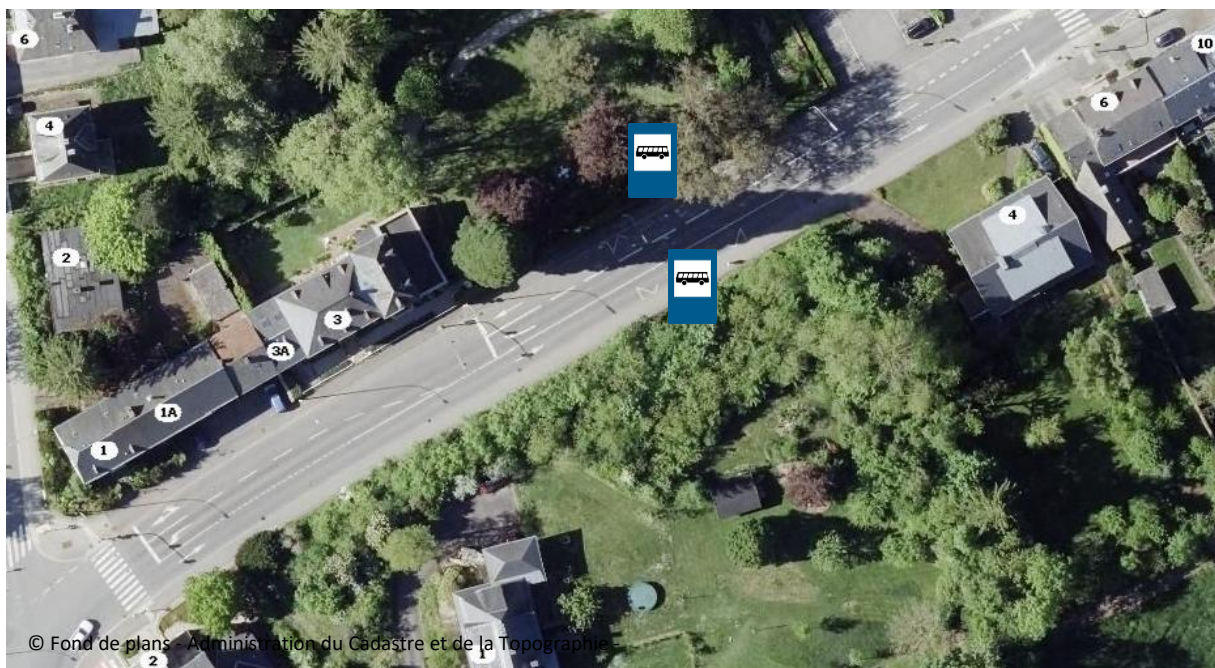
Les courses d'autobus concernées au départ de Junglinster P+R circuleront directement via la route de Luxembourg – C.R. 121A vers Gonderange – desserte exceptionnel de l'arrêt de Gonderange-op der Gare (respectivement Gonderange-Eeschëlerstr. au retour) – C.R.132/C.R.129 – suite itinéraire normal et vice-versa.

- L'arrêt de Junglinster-Op der Gare sera remplacé par des arrêts provisoires installé sur la route d'Echternach. (voir croquis en annexe)
- Seront exceptionnellement desservis les arrêts de Junglinster-Op de Fréinen, Gonderange-Mierchen et -Op der Gare respectivement l'arrêt de Gonderange-Eeschëlerstr.

Ligne 350

Les courses d'autobus concernées circuleront de Flaxweiler via la N.1 – Weckergronn – N.14 en direction de Graulinster – N.11 vers Junglinster –**terminus Junglinster P+R** et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Betzdorf-Banzelt, Junglinster-Op der Gare et -um Reiland-ainsi que les localités de Roodt/Syre, Olingen et Rodenbourg.



LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
 Administration des transports publics
 Service Transports RGTR

Copies: Gare de Luxembourg.
 Permanence, Service Transports RGTR.
 Exploitant(s) RGTR concerné(s).
 Administration(s) Communale(s) de: Junglinster.